



# Projet d'implantation du réseau municipal d'égout

# Déroulement

- Mot de bienvenue
- Présentation des options et des coûts
- Prochaines étapes
- Période de questions

# **Mot de bienvenue**

---

**Mme Émilie Boisvert, Mairesse**

# Nature des travaux

Implantation d'un réseau d'égout pour desservir les rues suivantes :

- Desrochers
- Petit 10<sup>ième</sup> Rang
- 1<sup>ière</sup> Rue Pied de la Montagne
- Rue de l'Étang
- Rang Pied de la Montagne
- 10<sup>ième</sup> Rang Sud
- Route 343
- Rue de l'Aqueduc
- Rue Principale

(157 unités de logements)

- Excavation, égouts sanitaires et pose des conduites
- Réfection du pavage
- Raccordement de chaque propriété
- Construction de l'usine de traitement des eaux usées et de l'étang aéré
- Durée des travaux: entre 8 à 12 mois

# Subvention - PRIMEAU

Pour les projets d'implantation de nouveaux services d'aqueduc et d'égout et pour les projets de prolongement de tels services, en fonction du nombre de résidences principales desservies admissibles, le MAMAH limite le coût maximal admissible d'un projet sur la base des critères économiques ci-après :

Coût maximal admissible par résidence desservie admissible en fonction de l'implantation du (des) service(s) projeté(s) :

- Aqueduc seul = **30,000 \$**
- Égout seul = **51,000 \$**
- Aqueduc et égout = **72,000 \$**
  
- Montant maximal admissible de **7,854,000 \$** pour l'ensemble du projet (51,000 \$ par résidence x 154 résidences = 7,854,000 \$)
- Volet 1.1 Études préliminaires et plans et devis = **200,000 \$**
- Volet 1.2 = Réalisation des travaux = **7,654,000 \$**

# Estimés budgétaires 2023

Égouts sanitaires, Conduites	12,146,378.57 \$
Usine et étang aéré	<u>7,733,448.54 \$</u>
	19,879,827.11 \$
PRIMEAU (Subvention)	<u>(7,854,000.00 \$)</u>
	12,025,827.11 \$

Estimation du remboursement annuel, basé sur un emprunt échelonné sur 30 ans à un taux d'intérêt de 6 %, est de 873,650 \$

# **Décision du conseil municipal**

---

**Mme Émilie Boisvert, Mairesse**

# Prochaines étapes

- **Mise à jour du registre des installations septiques du noyau villageois (en régie) :**
  - Superficies des terrains
  - Âge et type d'installations septiques existantes
- **Appel d'offres pour services professionnels :**
  - Relevés sanitaires (caractérisation des installations septiques)
  - Études de caractérisation des sols
  - Estimés budgétaires pour la mise au normes de chaque installation septique
- **Analyses des solutions d'accompagnement financier pour les propriétaires**
- **Rencontres avec les propriétaires**